

Sectes ou croyances?

Un centre intercantonal informe sur les nouveaux mouvements religieux, les groupes ésotériques et les mouvances spiritualistes.

En mai s'est ouvert à Genève le Centre intercantonal d'information sur les croyances et sur les activités des groupements à caractère spirituel, religieux ou ésotérique (CIC) auquel participe le Valais. Une dénomination qui comprend également l'étude des sectes et autres mouvements en rupture avec la société. Notre interview de la directrice du CIC Nathalie Narbel.

Nathalie Narbel, qui peut s'adresser au CIC pour obtenir des informations et comment faut-il s'y prendre?

Les gens peuvent nous téléphoner et nous leur répondons en général par écrit. Nous informons gratuitement aussi bien les administrations et les autorités que le public.

Pourquoi un centre comme le vôtre alors qu'il existe déjà en Suisse romande des associations de défense des victimes des sectes comme l'ASDFI et le GPFI?

Le paysage religieux change très vite du fait que les grandes religions historiques tendent à perdre de leur présence. Les gens se posent beaucoup de questions non seulement sur les nouveaux mouvements religieux, mais également sur les mouvements spirituels qui prônent le développement personnel ou d'autres techniques, sans oublier les mouvements ésotériques. Nous nous contentons d'informer de la manière la plus



Nathalie Narbel, directrice du Centre intercantonal d'information sur les croyances.

objective qui soit. De fait, nous ne faisons pas le travail des associations de défense des victimes des sectes, par ailleurs indispensables, qui apportent un soutien psychologique aux personnes et qui les conseillent dans leurs démarches. Le cas échéant, nous dirigeons les gens vers d'autres associations, les services sociaux, etc.

Vous avez été contactée une cinquantaine de fois depuis la mi-mai. Comment pro-

cédez-vous?

Notre mission est d'informer, ce qui constitue déjà une forme de prévention. Les gens qui nous téléphonent nous demandent souvent si tel ou tel mouvement est dangereux ou pas. Nous ne leur répondons pas sur ce point, mais nous constituons pour eux une documentation écrite que nous leur envoyons. Nous allons d'abord étudier les ouvrages édités par le mouvement et rencontrer

l'un de ses responsables qui va répondre à un questionnaire. Ensuite, nous allons trouver la littérature scientifique et critique sur ce mouvement et nous la résumons ou nous la photocopions.

Nous faisons aussi appel à des articles de presse ou aux positions des associations de défense des victimes de sectes. Nous envoyons ensuite toute cette documentation à la personne qui a questionné le cen-

Valais dans le coup

■ Constitué par les cantons de Genève, de Vaud, du Tessin et du Valais, le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC) a pour mission «d'informer de manière indépendante et neutre sur les doctrines, l'organisation et les activités des communautés religieuses et des groupements à caractère religieux, spirituel ou ésotérique, ainsi que sur les entreprises ou organismes qui leur sont liés». Le personnel du centre est constitué d'une historienne des reli-

gions (Nathalie Narbel, également directrice) et d'une sociologue (Brigitte Knobel) employées à 80%, ainsi que d'une assistante scientifique qui travaille un jour par semaine. Le Valais cofinance le CIC à raison de 10 000 francs par an. Notre canton délègue aussi au Conseil de fondation du CIC deux personnes: le chanoine Guy Luisier, recteur du collège de Saint-Maurice, et Véronique Zumstein, médecin aux Institutions psychiatriques du Valais romand.

tre. Je ne vous cache pas que c'est un gros travail. Il faut des semaines de travail pour constituer certains dossiers. Nous ne prenons pas position nous-mêmes, mais nous donnons aux particuliers ou à l'administration qui nous questionne de quoi se faire une opinion propre. Nous travaillons aussi pour les médias et les tribunaux.

En fait, vous devez surtout donner des informations sur les sectes.

Nous ne nous occupons pas que des mouvements problématiques car nous renseignons sur tous les phénomènes de croyances. D'ailleurs, nous n'employons pas le mot «secte». En fait, nous ne portons pas nous-mêmes de jugements car nous rassemblons et envoyons des sources écrites, signées.

Nous appréhendons les choses sans dramatisation. Notre but est d'informer les gens de manière à ce qu'ils soient capables de se faire leur propre avis.

Travaillez-vous avec d'autres centres similaires au vôtre?

Nous travaillons en réseau avec d'autres centres en Europe comme par exemple le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires à Bruxelles. Nous collaborons beaucoup également avec les universités.

Propos recueillis par
Vincent Pellegrini

Pour faire une demande au CIC, boulevard Helvétique 27, 1207 Genève, téléphoner au 022 735 47 50.

www.lenouvelliste.ch